

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE SECONDAIRE WILFRID-LÉGER**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Wilfrid-Léger tenue au 185, rue Lewis Ouest à Waterloo, **le 20 février 2018**, à 18h30.

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**Sont présents :**

Alexandra Langlois	Parent
Hélène Lussier	Parent
Janie Lussier	Parent
Cynthia Turgeon	Parent
Robert Morin	Enseignant
Pierre Poisson	Enseignant
Michel Savard	Enseignant
Benoit Racicot	Personnel de soutien
Stanlee Marcoux	Élève

**Sont absents :**

Anick Hébert	Professionnelle de l'éducation
Alexandra Langlois	Parent

**Formant QUORUM**

Daniel Noiseux	Directeur
----------------	-----------

Ouverture de la séance à 18h34.

**2.0 LECTURE ET ADOPTION DE LA PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Hélène Lussier et secondé par Monsieur Pierre Poisson d'accepter l'ordre du jour.

CE1718-960

Adopté à l'unanimité

**3.0 PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur André Thibault, directeur général de la Caisse Desjardins, et Monsieur Joslin Coderre, propriétaire du Golf Waterloo, présente leur projet de fondation et demande aux membres du CE l'autorisation de l'appellation « Fondation des amis de Wilfrid-Léger » pour celle-ci. Les maires des villes de Shefford, St-Joachim-de-Shefford et de Waterloo ainsi que des gens d'affaires de la région veulent s'impliquer dans ce projet. Leur but est d'amasser plus ou moins 25 000\$ annuellement et cet argent devra servir à la mise en valeur de l'école et de son environnement et devra permettre à Wilfrid-Léger de développer sa spécificité par rapport aux programmes offerts.

La décision sera prise par les membres au point 5.2

Départ de Monsieur André Thibault et de Monsieur Joslin Coderre à 19h03.

**4.0 LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 JANVIER 2018**

Il est proposé par Madame Cynthia Turgeon et secondé par Monsieur Michel Savard, d'accepter le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2018 en y ajoutant « Robert Morin » dans l'acceptation du procès-verbal du 21 novembre 2017 .

CE1718-961

Adopté à l'unanimité

#### 4.1 Suivi

**Lettre demande acte d'établissement** : Pas de nouvelle concernant cette lettre de la part de Madame Alexandra Langlois. Elle est absente.

**Lettre bal des finissants** : Monsieur Daniel Noiseux s'est informé auprès de la CS et la décision concernant le lieu du bal des finissants est irréversible. La lettre sera quand même envoyée en espérant que le processus sera amélioré dans les prochaines années.

Il est proposé par Madame Hélène Lussier et secondé par Monsieur Michel Savard, d'accepter la lettre concernant le bal et de l'envoyer à la CS.

CE1718-962

Adopté à l'unanimité

**État des allocations dédiés** : Monsieur Daniel Noiseux propose d'envoyer, par courriel, une mise à jour de l'état des budgets dédiés.

### 5.0 POINTS DÉCISIONS / APPROBATIONS

#### 5.1 Approbation plan de lutte et intimidation

Monsieur Daniel Noiseux a présenté ce document aux enseignants la semaine passée. Il sera déposé sur le site école après l'approbation du CE. Monsieur Daniel Noiseux fait un résumé du document monté par Madame Isabelle Desroches et les membres des services de l'école. Suggestion de Madame Janie Lussier d'ajouter dans le volet action-victime « **possibilité** » de rencontre de médiation avec l'auteur. Monsieur Benoit Racicot suggère mettre une boîte de dénonciation anonyme au secrétariat.

Monsieur Daniel Noiseux informe qu'un coffre d'outils clé en main pour les parents sera préparé par les services. Il sera ensuite sur le site école et dans l'agenda.

Il est proposé par Monsieur Sylvain St-Onge et secondé par Madame Hélène Lussier, d'accepter le plan de lutte et intimidation avec les deux ajouts mentionnés plus haut.

CE1718-963

Adopté à l'unanimité

#### 5.2 Utilisation de nom de l'école pour création fondation

Suite à la présentation de Monsieur André Thibault et Monsieur Joslin Coderre, le CE doit approuver l'utilisation du nom Wilfrid-Léger pour la fondation. Aucun membre du personnel de l'école ni du CE peuvent figurer sur le CA de la fondation. Le CE fera les demandes à la fondation et veillera à ce que tous les volets de l'école (sport, art, science...) en profitent équitablement. La création d'une fondation ne devra toutefois pas désengager la CS sur certaines dépenses.

Il est proposé par Madame Janie Lussier et secondé par Monsieur Robert Morin d'approuver la mise en place de la « Fondation des amis de Wilfrid-Léger » selon les trois principes directeurs énumérés dans la lettre de présentation. Par la même occasion, le conseil d'établissement est en accord avec l'appellation « Fondation des amis de Wilfrid-Léger » si les commissaires acceptent cette proposition.

CE1718-964

Adopté à l'unanimité

#### 5.3 Sorties éducatives

Monsieur Daniel Noiseux fait l'énumération des demandes d'activités reçues : projet artistique en collaboration avec l'atelier 19 avec Stéphanie Rondeau-Chaput et visite à BMP avec Michelle Dubé.

Il est proposé par Monsieur Sylvain St-Onge et secondé par Monsieur Robert Morin, d'accepter les sorties éducatives.

CE1718-965

Adopté à l'unanimité

### 6.0 POINTS D'INFORMATIONS

#### 6.1 Rencontre projet baseball

Monsieur Daniel Noiseux informe que le 15 février dernier a eu lieu une rencontre avec plusieurs personnes importantes de la région concernant le projet du terrain de baseball. Projet de 750 000\$. Les travaux devraient débiter à l'été 2019. Le sport-étude baseball ne pourra être possible car il faut des spécifications que l'on n'a pas (ex. entraîneurs certifiés). Monsieur François Godbout a promis de déboursé 50% des dépenses. Il manquait 240 000\$. La ville a déboursé 100 000\$ et une demande de subvention au ministère du même montant sera faite. Les députés, la caisse, etc. seront sollicités pour la différence.

## 7.0 PARTENAIRES

### 7.1 Professionnelle

Madame Anick Hébert est absente.

### 7.2 Élèves

Monsieur Stanlee Marcoux, élève de 4<sup>ème</sup> secondaire, informe qu'il y a eu un tournoi de ping-pong et de billard sur l'heure du midi et qu'il y a eu une bonne participation au courrier du cœur dans le cadre de la St-Valentin. D'autres activités midi viendront. Le conseil étudiant a sondé les élèves pour des idées, mais sans grand succès. Les Olympiques sont présenté sur écran à tous les matins à la place publique.

Il est déçu que la 4<sup>ème</sup> secondaire n'ai pas pu assister aux couloirs de la violence (tempête). Madame Janie Lussier informe que l'activité pourrait être reprise. En attente pour voir s'il reste de la disponibilité.

Madame Hélène Lussier demande ce qu'il en est avec la pétition concernant la traverse piétonnière. Monsieur Stanlee Marcoux informe qu'ils ont amassé 220 signatures et qu'ensuite le projet a été mis de côté. Il aimerait le repartir bientôt. Suggestion d'aller présenter une lettre d'appui ainsi que les signatures de la pétition à la ville.

### 7.3 Enseignants

Monsieur Michel Savard informe que 44 élèves accompagnés de 3 adultes partiront pour l'Europe le 28 février prochain. Un guide accompagnateur Allemand les suivront également. Trois gratuités ont été remise donc, l'argent sera redistribué aux parents.

Cette fin d'étape est plus difficile car il y a beaucoup de cas de grippe chez les élèves.

### 7.4 Employé de soutien

Monsieur Benoît Racicot informe que le grand ménage de la relâche débute bientôt.

### 7.5 Comité de parents

Madame Cynthia Turgeon informe que la dernière rencontre a eu lieu le 25 janvier et la prochaine sera le 22 février.

Deux formations seront données, une sur la neuropédagogie et l'autre sur l'anxiété de performance.

Lors de cette rencontre, ils ont beaucoup parlé de la consultation publique concernant la révision des secteurs.

Le comité a des difficultés avec le budget et leur trésorière.

Le concours « Moi, je coop! » de la caisse populaire a été envoyé par courriel aux enseignants.

Le bon coup du mois va à l'école Assomption pour leur projet de compostage.

Retour de « Collecte le plus de sang possible » à Bromont en collaboration avec Héma Québec.

## 8.0 VARIA

### 8.1 Valorisation

Monsieur Sylvain St-Onge remercie les membres de l'administration de l'école pour la valorisation des élèves faite à l'intercom comme par exemple lors de la compétition régionale de biathlon des cadets.

## 9.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Benoît Racicot et secondé par Monsieur Pierre Poisson à 20h32.

CE1718-966

Adopté à l'unanimité

---

Présidente

---

Directeur